

OBJECTIFS

- Appréhender l'ampleur des risques pénaux encourus par les personnes morales ou les personnes physiques dans leurs activités professionnelles, privées et publiques
- Structurer une politique de prévention des risques pénaux
- Préparer les intervenants aux cas de mise en cause pénale

PUBLIC

Chef d'entreprise, mandataire social, cadre dirigeant, responsable juridique, responsable opérationnel d'une collectivité territoriale ou titulaire d'une délégation de pouvoir, toute personne concernée par le risque pénal en entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

CONTENU

- Quels sont les risques pénaux au quotidien ?
 - les risques pénaux liés aux activités économiques et sociales
 - les responsabilités liées du droit du travail
 - les risques pénaux pour les collectivités territoriales
- Présentation pratique du cadre pénal/procédure pénale et ateliers préparant à la survenance du risque
- Analyse du risque pénal, gestion de la prévention
 - formation/Information
 - délégations de pouvoir
 - assurance de protection juridique pénale des dirigeants (RCMS ou Directors and Officers)

POINTS FORTS

Les incriminations pénales pullulent dans les textes (légaux ou réglementaires) qui encadrent toutes les activités humaines, sans que nous en soyons conscients. Il faut en connaître la nature et les conditions de survenance.

Cette formation éclaire cette situation, alliant pragmatisme et démystification.

Privés ou publics, les personnes en charge de responsabilités sont confrontées aux risques pénaux dans leurs activités économiques ou sociales, comme mis en cause ou comme victimes, pour appréhender ces risques et les prévenir.

DURÉE

1 jour – 7 heures

NIVEAU

Base

TARIFS

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Repas compris

DATES

13 novembre 2023

LIEU

Paris

en présentiel ou à distance

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes

MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de cours – Exercices

INTERVENANT

Avocat, pénaliste de formation, intervenant en droit des assurances et de la responsabilité